

Recensement : FAQ & Guide

Légionnaires !

Compléter le recensement annuel est impératif pour tous les membres afin de rester actifs et maintenir leur statut au sein de la 501^{ème} Légion.

C'est une procédure très simple qui ne vous prendra que quelques minutes. Bien que ce document ne puisse couvrir tous les cas possibles, ce guide devrait répondre aux questions les plus couramment posées au Commandement de la Légion durant le recensement. Il comprend également quelques astuces faciles à suivre pour vous aider à compléter votre recensement le plus simplement possible.

Si vous deviez rencontrer une difficulté qui n'est pas couverte par ce document veuillez contacter support@501st.com. Fournissez vos noms, prénoms, pseudo forum, votre Legion ID; le nom de votre garnison ainsi que l'adresse mail que vous utilisez sur le forum de la légion et naturellement une description du problème. Un membre de l'équipe Web de la légion vous contactera le plus rapidement possible.

Comme toujours nous vous remercions pour le travail accompli tout au long de l'année au nom de la légion.

- Le staff command Légion



Comment compléter son recensement

Afin de remplir le recensement, connectez vous aux forums de la 501ème Légion. Si vous n'avez pas de compte consultez la section plus bas sur comment vous inscrire.

Une fois connecté cliquez sur "quick links. Choisissez "MemberDB". Après cela cliquez sur "Census". Il vous sera demandé de vérifier les informations de votre profil et renseigner la date et le lieu de votre sortie la plus récente. Cliquez sur "SUBMIT" et vous devriez voir un message vous remerciant d'avoir complété le recensement.

Bravo, vous avez terminé !

LIENS IMPORTANTS :

Forums de la Légion : <https://www.501st.com/forum/>

Lien direct vers la base de données des membres : <https://www.501st.com/holocron/member/legacy>

Informations sur votre commandement local disponible ici : <https://www.501st.com/members/displayUnits.php>

Foire Aux Questions :

QUELLE EST LA DATE LIMITE ?

Le recensement de la légion dure tout le mois d'octobre. Vous devez avoir complété votre recensement au 31 octobre.

POURQUOI JE DOIS FAIRE CA ?

Conformément à la charte de la Légion, pour rester membre de cette organisation costumée il faut participer à au moins une sortie 501st officielle chaque année / maintenir contact avec votre unité de rattachement et confirmer ces actions à travers le recensement annuel. Vous serez prévenus du recensement via l'adresse mail que vous avez renseignée dans votre profil forum 501st.com. Le Commandement de votre unité de rattachement vous fera aussi probablement un rappel à ce sujet.

ET SI JE NE FAIS PAS LE RECENSEMENT ?

Si le recensement n'est pas complété, la Légion considérera que vous n'avez pas maintenu le contact attendu avec votre garnison. Votre statut de membre risque de changer.

QUE FAIRE SI JE N'AI PAS FAIT DE SORTIE CETTE ANNEE ?

Vous devez malgré tout compléter le recensement, afin de confirmer que vous avez maintenu le contact avec votre garnison.

QU'EST CE QUE LE STATUT "RÉSERVE" ?

Après 12 mois sans sortie et/ou manquement au remplissage du recensement annuel votre statut de membre sera changé pour "réserve". Vous conservez votre numéro d'ID légion et êtes toujours considéré comme un membre de la 501ème. Vous perdrez, en revanche, l'accès réservé aux membres sur les forums légion ainsi que le droit de voter aux élections au niveau légion, détachement ou garnison.

QU'EST CE QUE LE STATUT "RETRAITÉ" ?

Un membre à la retraite conserve son numéro d'ID légion (qui est attribué à vie), il perd en revanche tous les autres privilèges liés à l'appartenance à la légion comme l'accès aux forums de la légion, le droit de vote dans toutes les élections légion ainsi que le droit d'acheter du merchandising 501ème.

J'AI ÉTÉ EN OPEX AU SEIN DE L'ARMÉE, DOIS-JE TOUJOURS FAIRE UNE SORTIE ET REMPLIR LE RECENSEMENT ?

Les membres déployés par l'armée sur un théâtre d'opérations sont automatiquement dispensés de l'obligation de sortie annuelle imposée par la charte de la légion, mais ils doivent toujours compléter le recensement. Contactez votre Garrison Membership Liaison afin de les informer de la situation.

PROBLÈMES DE CONNEXION:

Veuillez garder à l'esprit que les forums de votre garnison ne sont PAS connectés aux forums centraux légion. L'inscription aux forums de votre garnison n'a aucun lien avec l'inscription sur les forums 501ème centraux. Si vous avez des soucis avec votre compte de forums 501ème, veuillez contacter support@501st.com et fournissez votre nom complet, pseudo forum, votre Legion ID; le nom de votre garnison ainsi que l'adresse mail que vous utilisez sur le forum de la légion et naturellement une description du problème. Un membre de l'équipe Web de la légion vous contactera le plus rapidement possible. Si vous avez un soucis avec le forum de votre garnison veuillez contacter votre Garrison Commanding Officer ou le webmaster de votre garnison.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les forums centraux de la 501ème légion, référez vous aux instructions dans les pages suivantes.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES FORUMS CENTRAUX DE LA 501^{ème} LÉGION :

Bien que la plupart des membres aient un compte sur les forums de leur garnison, beaucoup de nouveaux membres n'ont pas créé de compte sur les forums centraux de la Légion. Par chance l'inscription sur les forums est une opération très simple.

Premièrement allez ici : <https://www.501st.com/forum/ucp.php?mode=register> . Renseignez votre numéro d'ID Légion (sans le préfixe : TK, TS, IG...) ainsi que votre adresse email puis validez.

Vous réceptionnez un code de vérification sur votre adresse mail. Après cela suivez simplement les instructions fournies. Vous devrez fournir un nom d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe. Une fois cela fait vous avez terminé ! Vous devriez pouvoir vous connecter aux forums et compléter le recensement.

AU SECOURS ! J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE !

En cas de problème avec votre mot de passe vous pouvez le réinitialiser en suivant ce lien :

<https://www.501st.com/forum/ucp.php?mode=sendpassword>

AU SECOURS ! J'AI OUBLIÉ QUELLE ADRESSE MAIL EST LIÉE À MON COMPTE OU JE N'Y AI PLUS ACCÈS !

Voilà une mission pour les webmasters Légion ! Veuillez contacter support@501st.com et fournissez votre nom complet, pseudo forum, votre Legion ID; le nom de votre garnison et naturellement une description du problème. Pensez également à fournir la nouvelle adresse email que vous souhaitez utiliser. Un membre de l'équipe Web Légion vous contactera rapidement.

RIEN N'Y FAIT, J'AI TOUJOURS DES PROBLÈMES POUR ME CONNECTER AUX FORUMS...

Si vous avez suivi toutes les instructions au dessus et n'arrivez toujours pas à vous connecter aux forums de la Légion, veuillez contacter support@501st.com et fournissez votre nom complet, pseudo forum, votre Legion ID; le nom de votre garnison et naturellement une description du problème. Un membre de l'équipe Web Légion vous contactera rapidement.

AUTRES QUESTIONS :

Si vous avez lu l'intégralité de ce guide et avez toujours des questions au sujet du recensement, veuillez contacter le commandement de votre garnison. Ils sont là pour vous aider. Vous aurez probablement une réponse plus précise de votre commandement local. Et bien entendu s'ils n'ont pas la réponse ils ont toujours la possibilité de consulter le commandement Légion.